

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Valgelon-La Rochette

Objet

Le deux juillet deux mil vingt deux à dix heures

En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Opération foncière
« Grangette »

Présents : David ATES, Jacky DONJON, Jacky GACHET, Nathalie REBATEL, Pierre VERNEY, Olivier GUILLAUME, Morgane ALVES DIAS, Jean-Marc DEBAUGE, Mathilde GAZZA, Christophe DUTHEIL, Carine PIBOULEU, Elodie VANACKERE, Véronique CORTES ROUX-LATOURE, Céline BORDIER, Lionel FUENTES, Guillaume FOUCHER, Christophe SCHOERLIN, Jean-Claude BENGRIBA, Annie GONTARD, Delphine LAINÉ, Patrick CHARLES

Avenant financier, opération
de portage foncier par
l'établissement public foncier
local de la Savoie

Procurations : Emmanuelle ESCOFFIER ATES à David ATES Gilles GLAREY à Mathilde GAZZA, Thierry MONTEL à Jean-Marc DEBAUGE, Sarah COMMUNAL à Lionel FUENTES, Florence YSARD JACOB à Nathalie REBATEL, Véronique LEPRUN à Carine PIBOULEU, Fabien GARCIA à Annie GONTARD,

Absent excusé : Virgile FIELBARD

Date de convocation
25 juin 2022

Madame Véronique CORTES ROUX-LATOURE a été élue secrétaire de séance.

Date d'affichage
9 juillet 2022

Monsieur le Maire expose,

Par délibération du Conseil municipal du 15 novembre 2017, le Conseil municipal a autorisé l'epfl de la Savoie à acquérir 3 parcelles (AB 397, AB 398 et AB 399) sises rue de la Grangette et a assuré le portage foncier pour le compte de la Commune dans le cadre de l'opération foncière « Grangette » prévue par le Plan Local d'Urbanisme.

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Ces terrains étaient destinés à favoriser l'extension du collège du Valgelon ainsi que la création d'une nouvelle école en lieu et place de l'actuelle dans le secteur et la création de logements. Ces acquisitions avaient également pour vocation de permettre de créer une liaison directe entre la rue de la Grangette et l'avenue du Centenaire.

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 28

En date du 22/11/2017, une convention d'intervention et de portage foncier a été régularisée.

Exprimés : 28

A l'occasion de la 1ère acquisition des parcelles AB397 et AB398, auprès de Mme Ghislaine SEIGNEUR pour un montant de 390 000€, un avenant a été signé le 19/05/2021 avec l'epfl prévoyant les modalités de remboursement par la Commune à l'epfl afin d'inclure les frais de résiliation de bail. Ce 1er avenant prévoyait le remboursement du capital stocké selon 8 annuités pour un montant de 49 818,75€.

Par courrier en date du 02 juin 2022, l'epfl de la Savoie a informé la Commune a transmis un nouvel avenant financier prévoyant le paiement des annuités révisées incluant les frais de notaires et autres modifiant l'annuité pour un montant de 50 437,28 €.

Mairie
1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE l'avenant financier n°2 - échéance annuelle
- AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer cet avenant et les avenants à venir

Amendement proposé par Mme Delphine LAINÉ, ajouter au corps de la délibération « ainsi que la création d'une nouvelle école en lieu et place de l'actuelle dans le secteur ».

CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)	NPPV
0	0	28	0

Délibération amendée adoptée à l'unanimité,

CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)	NPPV
0	0	28	0

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme.



Le Maire,
David ATES

Pour le Maire absent

**Le Maire délégué,
Jacky GACHET**

